

PV DU CA DU 1^{er} AVRIL 2023 9h00 à Agde

Remarque du Président : De nombreux jours fériés perturberont malheureusement le dernier trimestre 2023.

Le CA valide de nouveau la fin de l'année universitaire au 2 /06/2023 au soir comme prévue initialement bien que la fête ait dû être organisée le 27 mai 2023.

1- Vote du CR du CA du 4 Février

► **Le CR du CA du 4 février 2023 est adopté à l'unanimité**

→ Remerciements de président aux secrétaires pour leur travail

2- Point financier de l'exercice en cours au 29/03/2023

2-1 La situation à ce jour

La trésorerie du compte courant est reportée le plus possible sur le compte rémunéré depuis que les intérêts ont augmenté

Nous comptons à ce jour **963 adhérents à l'UTL** qui ont cotisé et **33 adhérents au CLUB**

-Situation de la trésorerie à la Société Générale :	174 297,95 €
-Total dépenses à ce jour	78 445,46€
-Total recettes :	129 925,11€
Recettes-Dépenses (solde)	51 479,65€

Reste à financer : les frais habituels jusqu'à l'arrêt des cours et **le coût de la Fête.**

→ Remerciements du président aux trésoriers pour leur travail

2-2 **Réponse à une question posée par des VP de site à propos de la cotisation: Comment gérer le montant de la cotisation de 140 € vis-à-vis de personnes qui souhaitent s'inscrire à ce jour de l'année bien avancée ? cotisation Réduite ?**

Après débats et avoir pesé le pour et le contre sur l'opportunité d'appliquer un barème inférieur en fonction de la date d'inscription et des problèmes posés par ce système, le CA se prononce par vote

► **Le CA se prononce encore une fois par vote à l'unanimité pour le statut quo : pas de réduction de la cotisation qui est une adhésion à l'association et non pas une inscription à tel ou tel cours et à ce titre est due en totalité indépendamment du jour de l'inscription dans l'année universitaire**

Rappels ou remarques du président

Une carte d'invitation est tenue à la disposition des personnes qui veulent faire un essai avant une éventuelle adhésion définitive.

Si on autorisait une réduction du prix de l'adhésion en cours d'année, cela inciterait les étudiants à arriver à l'UTL à n'importe quel moment de l'année universitaire, ce qui pourrait perturber la continuité du programme du professeur étalé sur toute l'année.

Les conférences sont libres d'accès et gratuites permettant à des personnes extérieures à l'UTL34 de découvrir notre association .

3- Partie Recettes du Budget Prévisionnel 2023/2024

Le président propose de conserver le même tarif pour 2023-24 :

Remarque : **Tarif pour Lodève : passage de 100 à 120€** (-5€ par internet). L'augmentation de la cotisation était prévue afin de rattraper le tarif général, les cours y sont aussi nombreux que dans les autres sites, les frais induits par les indemnités kilométriques et les photocopies ont très fortement augmenté.

► Votes sur la partie « Recettes » : Les montants sont adoptés à l'unanimité des membres du CA	
Cotisation générale	140€ (-5€)
Cotisation Lodève (seule)	120€ (-5€)
Cotisation Visio (seule)	50€
Cotisation Visio UFUTA	30€
Adhésion CLUB seulement	20€

-Se pose la question de **l'information élargie vers un public pouvant être intéressé par l'UTL et vers nos adhérents dans le cadre des inscriptions à l'UTL dans nos sites.**

→Envisager : Une semaine ou deux de prérentrée pour essai pour les étudiants indécis à s'inscrire?

→Organiser des portes ouvertes dans chaque site de l'UTL les premiers jours de rentrée (en plus de la journée des associations) ?

→Proposer une réunion par site pour les étudiants : avec VP du site, CP du site, Profs exerçant sur le site, Président ? Pour expliquer les programmes plus détaillés des professeurs du site (cf. : rubrique sur le site : contenu des enseignements), les cours à effectifs tendus etc...

► Le président demande aux VP des sites de lui transmettre ce qu'ils souhaitent autour de cette COMMUNICATION (interne ou externe, pour attirer plus d'adhérents et informer mieux les étudiants inscrits (en plus de l'info via le site).

→Ces remarques ou idées permettraient **de dresser un cahier des charges** pour la COMMUNICATION de l'UTL34

4-Point rapide des inscriptions pour la fête à ce jour (1ere semaine d'inscriptions) :

► 204 inscrits à ce jour dont 120 à Sète

► Jean Louis Collignon va envoyer aux VP, l'affiche de la fête, qu'il a créée pour cette manifestation festive et qui a été validée par le président pour diffusion.

Remarques du président : le choix de la salle de Sète et du traiteur, allège la charge de travail de la commission fêtes, mais se pose alors le problème du transport pour les adhérents de certains sites éloignés. (Lamalou ou Lodève)

Par contre le changement de ville chaque année, comme nous le faisons jusqu'alors, alourdit la charge de travail pour l'équipe locale...Il faudra y réfléchir de nouveau suivant le bilan de la fréquentation locale ou pas de nos étudiants cette année.

En raison de la tenue des Chardons de l'UFUTA, en juin 2024, la fête de fin d'année ne pourra peut-être pas être proposée. (Conflit de dates pour l'organisation)

→ Peut-être est-il possible de renforcer dans les sites les fêtes de la convivialité en 2023-24.

5-L'UFUTA et nous.

5-1 Le concours des Chardons en juin 2024 sera accueilli par l'UTL34

- Une 1ere réunion s'est tenue le 10 mars entre le Bureau de l'UTL34 et les membres du comité scientifique de l'UFUTA à propos de l'organisation du concours « des Chardons » dans un site de l'UTL34 en juin 2024.
- Une 2eme réunion s'est tenue le 31 mars entre les membres du Bureau de l'UTL34. Les villes d'Agde et de Sète semblent les plus adaptées pour l'organisation de cet accueil (transports, salles, hôtels) (A suivre)

5-2 Le concours des Plumes juin 2023

L'UTL34 a présenté 2 candidatures à ce concours de l'UFUTA : -Mme Henry pour **une Nouvelle** et M Clapies pour **une étude thématique**. Le comité de lecture de l'UFUTA, jury qui attribue les récompenses, se compose de 7 membres.

6-Le Club « culture Loisirs » de l'UTL34 : information présentée par Mme Fournier VP du Club

- Communication : il nous faut prévoir des documents de communication et information du CLUB vers les étudiants et vers les professeurs pour la rentrée.
- De grosses difficultés pour proposer des voyages par des prestataires de service du tourisme : manque de Guides, ou d'Hotels, ou de possibilités pour recevoir, Prévisions budgétaires délicates....
- **3 sorties sont déjà prévues** : Des agences de voyages ont proposé : **Marseille, Lodève, les Carrières de Lumière**
- **6 voyages sont proposés et organisés par des prestataires professionnels du tourisme**

ANNEE 2023-24 et 24-25

1- Voyage Nouvelles Frontières (Initiatrice : Mme Manfredi)	<u>Les Pouilles Italie</u> *	Pâques 2024 (9 jours)	1500€/pers 40 pers
2- Voyage VTO (initiateur : M Nigoul)	<u>La Grèce Antique</u>	Septembre 2024 (1 semaine)	1900€/pers 40 pers
3-Voyage ANTRAVELING (initiateur M. Sanchez)	<u>L'Andalousie</u>	6 au 13 mai 2024 (1 semaine)	695€ +60€/pers 40pers
4- Voyage ANTRAVELING (initiateur M. Sanchez)	<u>Art Roman- Observatoire Ager</u>	1 ^{ère} quinz. Juin 24 (4 jours)	449€+20€/pers 40 pers.
5- Voyage ANTRAVELING (initiateur M. Sanchez)	<u>Barcelone insolite</u>	2 ^{ème} quinz. Septembre 2024 (4 jours)	450€+20€/pers 40 pers.
6- Voyage VTO (initiatrice Mme Fournier)	<u>Afrique du Sud</u> (cultures, Nature, Ethnies)	Février 2025 (12 jours)	2600€ 40 pers
<p>► VOTE : Le CA adopte à l'unanimité l'autorisation de transmettre aux étudiants l'information de chacun de ces 6 voyages organisés par des prestataires professionnels du tourisme, proposés aux adhérents via le club et le site de l'UTL.</p>			

Rappel du Président de l'UTL : la priorité doit être donnée aux cours, les voyages ne doivent pas se faire pendant les périodes de cours, par respect pour les professeurs de l'UTL34 qui y enseignent régulièrement.

Information : Le Club propose d'établir une fiche d'évaluation simple en direction des participants, à la fin du voyage.

7-L'UTL34 recrute des professeurs pour 2023/2024 :

Il faut préparer les visites dans les lycées et collèges pour chercher de nouveaux enseignants et remettre des flyers prévus lors de ces rencontres entre les VP des sites et les proviseurs de collège ou principaux de lycée :

- 1- Mail du Président aux principaux des collèges et lycées qui lui sont indiqués par chaque VP
- 2- Prise de RDV des VP avec les chefs d'établissements et remise de flyers, avant le 15/05/2023.
- 3- Dépôt de Flyers dans les Mairies, rencontre avec les Maires, les adjoints à la culture

8-Préparation de la rentrée 2023/2024 :

Prochain CA le 13 Mai 2023 : Dernier ajustement Fête UTL - Budget prévisionnel 2023-24 – La Rentrée

Réunion des professeurs le 03 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé et sans question diverse, la séance est clôturée à 13h15.

Le Secrétariat : Christiane Clapie et Michele Jegat

Le président : Stéphane Ravaille